

## Fiche récapitulative

FPG109 | GRH, dialogue social et transformations des organisations



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

### Programme

Le cours s'articule autour de plusieurs thématiques et notions clés en lien avec l'actualité sociale. Les Centres Cnam qui dispensent ce cours s'engagent à suivre le plan suivant et suivre les lectures obligatoires :

Les acteurs et les positions d'acteurs. Emergence d'une négociation sociale internationale. Les institutions représentatives et paritaires et le diagnostic de leur fonctionnement Les textes fondateurs et réformateurs du fonctionnement du dialogue social en France Les règles du jeu et les pratiques implicites :

- Du changement organisationnel et du changement social
- De la négociation collective
- Des conflits collectifs et de leurs formes nouvelles

Les rôles et les méthodes de la gestion des relations sociales en entreprise L'anticipation des transformations : l'approche gestionnaire du changement, l'approche anthropologique et culturelle du changement, l'approche collaborative dite mixte.

L'équilibre nécessaire et les déséquilibres des pouvoirs (des managers, des représentants salariés et des parties prenantes) Le traitement des grands enjeux sociaux actuels :

- Relecture et décryptage d'enjeux de l'actualité récente (niveaux entreprise, branche ou national)
- Les chantiers ouverts
- Les interdits culturels qui pourraient être levés dans les années à venir

Regard sur les systèmes de représentation de quelques pays étrangers et de la construction d'une représentation sociale européenne

### Objectifs : aptitudes et compétences

#### Objectifs :

L'objet du cours est d'apprendre à porter un diagnostic sur le fonctionnement des IRP, définir et mettre en oeuvre des actions d'amélioration de l'efficacité de la représentation pour conduire les transformations des organisations.

Il permettra de présenter aux auditeurs une approche opérationnelle de l'animation des instances représentatives et de la gestion du changement (croissance, décroissance et transformations) et des conflits et controverses qu'induisent ces changements. Il s'attachera ainsi à montrer le rôle, les stratégies et les méthodes de la fonction RH dans le champ des relations sociales à partir d'une compréhension des enjeux de transformation des entreprises.

Le cours doit permettre aux auditeurs de :

Conduire activement les politiques RH dans le respect des instances et de leur mission. Faire face aux transformations de l'entreprise en tenant compte des spécificités (culturelles, historiques, institutionnelles et managériales) de l'organisation. Conduire la fonction RH à tenir sa place dans le traitement des contradictions perçues par les salariés sur des enjeux économiques et sociaux d'actualité.

#### Compétences :

4 compétences clés sont visées :

Revisiter sa lecture du fonctionnement du système de relations sociales de l'entreprise et des difficultés à le faire évoluer. Se construire une compréhension de ce fonctionnement dans les autres cas. Etre capable de décrire les processus de gestion des transformations appliqués le plus couramment en entreprise et positionner la place reconnue aux partenaires sociaux dans ceux-ci. Connaître et savoir faire appel à des démarches de transformation culturelle ( anthropologie d'entreprise) pour réussir des changements lourds. Etre informé des techniques relatives, en connaître les limites et conditions de succès (et non pas savoir les mettre en oeuvre à ce stade) Utiliser les outils de conduite de relations sociales en situation de gestion préventive, en situation de

## Prérequis

Professionnels des Ressources Humaines de toute organisation ; Salariés et représentants élus ou mandatés des IRP;

Les participants sont supposés connaître les bases des relations professionnelles au plan de la législation du système de représentation et du paritarisme, de l'histoire des relations tripartites syndicats, patronat et Etat. L'objet du cours n'est donc pas d'acquérir ces connaissances.

## Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.


## Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Centre de formation	Prochaine session*	Modalité	Tarif individuel
100% à distance	2023/2024 : Date non définie		De 0 à 1.020 €

\*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

## Modalités

### Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

### Modalités de validation :

Examen final (pour les deux modalités : présentiel et Foad) : devoir sur table individuel écrit (sans document) en fin de semestre (3H) mixant un peu de théorie et principalement un cas pratique.

## Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen\_in\_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Passerelles : lien entre certifications

- LG036C25 - Gérer les processus RH et les data RH
- CPN0400A - Titre RNCP Niveau 6 Responsable ressources humaines
- LG03605A - Licence générale : Gestion des ressources humaines
- LG03604A-1 - Licence Droit appliqué à l'entreprise spécialité Droit Social

## Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

## Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite